



*Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure*  
**EXTRAIT du PROCES VERBAL des DELIBERATIONS**  
**du CONSEIL SYNDICAL du 27 JUIN 2012**

L'An Deux Mille Douze, le Vingt Sept Juin, à Dix Neuf Heures, le Conseil Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Bernard BEGUIN.

Etaient présents : Monsieur BEGUIN, Monsieur ROUX, Monsieur JOURDAIN, Mme BARET,  
 Mme MIQUET, Monsieur DENISSIEUX, Monsieur EVANGELISTA,  
 Monsieur GELIN, Monsieur LAFONT, Monsieur PARTRAT.

Absents excusés : Mme NICOLAS, Monsieur CAILLET ROUSSET

Monsieur PARTRAT présente un pouvoir de Mme GUICHERD

Monsieur DENISSIEUX présente un pouvoir de Monsieur FIORINI



**Objet :**

Considérant l'intérêt d'établir un règlement intérieur pour chacun des bâtiments du SIM accueillant du public pour un bon fonctionnement des services et nos relations avec les usagers.

**Adoption des  
 Règlements intérieurs  
 Des Bâtiments**

Monsieur le Président propose d'adopter les règlements intérieurs des bâtiments (piscine, médiathèque, gymnase et salle d'escalade) du SIM.

Après délibération, à l'unanimité,

Le Conseil Syndical,

- **APPROUVE** les différents règlements intérieurs
- **AUTORISE** le Président à les signer ainsi que tout document ou avenant s'y afférent.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS  
 ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM Certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au Représentant de l'Etat et au Comptable du Trésor Public.

Fait à St Laurent de Mure, le 28 juin 2012.

Le Président

Bernard BEGUIN

